



ANTISÉMITISME: SIGNÉE PAR 700.000 PERSONNES, LA PÉTITION CONTRE LA LOI YADAN REJETÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ACTUALITÉ

Pour voir cette vidéo, vous devez préalablement accepter les cookies "Vidéo".

PARTAGER



par **Maxence Kagni**, le Mercredi 15 avril 2026 à 12:53, mis à jour le Mercredi 15 avril 2026 à 16:03

Les députés de la commission des lois ont choisi ce mercredi de classer la pétition contre la loi portée par Caroline Yadan, qui a recueilli plus de 700.000 signatures. Un choix justifié par l'examen à venir de la proposition de loi elle-même, prévu a priori ce jeudi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale n'examinera pas en séance publique la pétition "Non à la loi Yadan". Les députés de la commission des lois ont choisi, ce mercredi 15 avril, de classer ce texte appelant au rejet de la proposition de loi "visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme" de la députée Caroline Yadan (apparentée Ensemble pour la République). Cette pétition avait reçu plus de 700 000 signatures depuis son dépôt sur le site de l'Assemblée nationale, le 18 février dernier.

>> A lire aussi : 5 questions pour tout comprendre sur la loi Yadan

Cet important nombre de signatures aurait pu permettre d'organiser un débat autour de la pétition dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, mais la commission des lois a donc voté contre cette possibilité (30 députés pour le classement, 21 députés pour l'examen).

Le classement de la pétition entraîne son rejet pur et simple. Ce classement avait été demandé en ouverture de séance par le rapporteur Pierre Cazeneuve (Ensemble pour la République), qui a expliqué que le débat sur la proposition de loi elle-même aurait bien lieu dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, lors de son examen prévu à partir de ce jeudi.

PAS DE "DROIT DE VETO PRÉVENTIF"

"Ce serait parfaitement redondant d'avoir un débat sur un débat qui va déjà avoir lieu à l'Assemblée", a expliqué Pierre Cazeneuve. Une position partagée par le député Yoann Gillet (Rassemblement national), qui juge nécessaire de ne pas "affaiblir la cohérence de la procédure parlementaire", ou par Philippe Latombe (Les Démocrates), qui a relevé que "la Constitution ne reconnaît aucun droit de veto préventif ou d'interruption citoyenne".

La députée Ensemble pour la République Laure Miller a pour sa part remis en cause la portée de la pétition, "qui se fonde sur une propagande mensongère" : "Ce n'est pas un élan populaire, c'est un déclenchement militant, à la demande, orchestré par des acteurs connus, la LDH, la CGT, BDS France et La France insoumise", a dénoncé l'élue de la Marne.

This content is blocked because Twitter media cookies have not been accepted.

ONLY ACCEPT TWITTER MEDIA COOKIES

[Accept All Cookies](#)

Les groupes de gauche, ainsi que les élus du groupe Liot, se sont, eux, prononcés en faveur de l'examen de la pétition. "Nous ne souhaitons pas bloquer sa transmission à l'Assemblée nationale par respect pour ses 700 000 signataires", a commenté la députée socialiste Marietta Karamanli. "Je pense que ce serait une mauvaise manière faite à la démocratie vivante que d'éconduire les 700 000 personnes qui se sont prononcées", a également expliqué l'écologiste Pouria Amirshahi.

This content is blocked because Twitter media cookies have not been accepted.

ONLY ACCEPT TWITTER MEDIA COOKIES

[Accept All Cookies](#)

Le rejet de la pétition par la commission des lois, acté ce mercredi matin, laisse entrevoir des débats musclés lors de l'examen de la proposition de loi de Caroline Yadan, qui pourrait débiter ce jeudi en séance publique. Dans un message [partagé sur ses réseaux sociaux](#), La France insoumise dénonce une "insulte aux 700 000 signataires de la deuxième pétition la plus signée de l'histoire de l'Assemblée nationale" et appelle à une "mobilisation générale" ce jeudi devant le Palais-Bourbon.

VOIR AUSSI



LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME: 5 QUESTIONS POUR TOUT COMPRENDRE SUR LA LOI YADAN

jeudi 9 avril 2026



PÉTITION CONTRE LA LOI YADAN: QUE VA-T-IL SE PASSER APRÈS LES 500.000 SIGNATURES?

mardi 7 avril 2026

LE FIL INFO ASSEMBLÉE

Antisémitisme: pourquoi vous ne pouvez plus signer la pétition "Non à la loi Yadan"

Prix du carburant: les écologistes veulent une loi pour taxer les superprofits des entreprises

LES PLUS VUS

1 ACTUALITÉ PÉTITION CONTRE LA LOI YADAN: QUE VA-T-IL SE PASSER APRÈS LES 500.000 SIGNATURES?

2 ACTUALITÉ ANTISÉMITISME: SIGNÉE PAR 700.000 PERSONNES, LA PÉTITION CONTRE LA LOI YADAN REJETÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

3 ACTUALITÉ "NON À LA LOI YADAN": UNE PÉTITION SUR LE SITE DE L'ASSEMBLÉE RECUEILLE 30 000 SIGNATURES EN 48 HEURES ET RELANCE LE DÉBAT

À LA UNE



ACTUALITÉ ANTISÉMITISME: SIGNÉE PAR



ACTUALITÉ LA SUPPRESSION DES ZFE



ACTUALITÉ SÉBASTIEN LECORNU SUR LE

Nous déposons des cookies sur votre appareil. Ce sont des cookies fonctionnels qui permettent une utilisation optimale du site : cookies associés aux performances, aux statistiques de consultation et aux réseaux sociaux. Si vous choisissez "Tout accepter", vous consentez à l'utilisation de tous les cookies. Vous pouvez accepter ou refuser tout types de cookies et modifier

votre choix à tout moment en retournant dans les "Paramètres"

[PARAMÉTRAGE DES COOKIES](#)[TOUT ACCEPTER](#)

Politique de confidentialité & Documentation

cookies



REPLAY DOCUMENTAIRE - DOCUMENTAIRE

L'HOMME QUI A FAIT DE GAULLE

PREMIÈRE SÉANCE

LA NEWSLETTER DE LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

Chaque lundi à 10h30, découvrez l'agenda parlementaire, les dernières infos de la rédaction, ainsi que les replays de nos programmes.

Votre adresse e-mail...

J'accepte de recevoir vos e-mails.

Vous pourrez vous désinscrire à tout moment



Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA

S'INSCRIRE

[CONTACT](#)

[MENTIONS LÉGALES](#)

[DONNÉES PERSONNELLES](#)

[VIDÉOTHÈQUE CONNEXION](#)

[PLAN DU SITE](#)

[ARCHIVES](#)

[COOKIES](#)

LE SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Suivez-nous

Nous déposons des cookies sur votre appareil. Ce sont des cookies fonctionnels qui permettent une utilisation optimale du site : cookies associés aux performances, aux statistiques de consultation et aux réseaux sociaux. Si vous choisissez "Tout accepter", vous consentez à l'utilisation de tous les cookies. Vous pouvez accepter ou refuser tous types de cookies et modifier votre choix à tout moment en retournant dans les "Paramètres"

Politique de confidentialité & Documentation

cookies